

# SAINT-GERMAIN-LA-CAMPAGNE (Eure)

## La Valaiserie

### Croisée

1630



L'unité apparente de ce manoir pourrait laisser penser qu'il a été construit d'un seul jet (fig. E.1). L'analyse de son pan de bois trahit pourtant une évolution infiniment plus complexe puisqu'il s'agit d'un logis réalisé au XVI<sup>e</sup> siècle, rallongé d'une travée et remonté sur le lieu au siècle suivant, sa charpente étant à l'occasion modifiée pour lui donner deux croupes. Ce profond remaniement est parfaitement daté par une console portant le millésime « 1630 » (fig. 1.2). C'est durant cette campagne de travaux que ses fenêtres primitives à meneau et croisillon assemblés dans le pan de bois ont été également modernisées pour les doter de croisées sur bâti dormant plus légères et plus performantes. Il n'en reste rien au rez-de-chaussée, mais de la grande croisée de l'étage en façade antérieure, il demeure un bâti dormant fortement remanié et quatre vantaux vitrés déposés et remisés lors de travaux récents pour renouveler ses châssis. Par contre, plus aucun volet ne subsiste dans le logis. Nous en proposerons cependant une restitution hypothétique d'après les autres boiseries réalisées en 1630.

#### 1 / L'édifice et les châssis de fenêtres

Le logis a fait l'objet d'une étude détaillée d'Yves Lescroart, Inspecteur général honoraire des monuments historiques, dans le cadre d'une demande de protection de cet édifice<sup>1</sup>. Elle a permis de montrer la complexité de son édification sur le site, de souligner son authenticité et de mettre en lumière la particularité de son escalier dans cette région. Cet escalier à volées droites et paliers de repos, de type rampe sur rampe, est enfermé dans un cloisonnement de bâtis et panneaux hauts et étroits (fig. 2.1 à 2.6). Chaque palier est souligné par une corniche soutenue par des arcs surbaissés et une console à volute identique à celle de la façade. Les marches sont clouées au travers des panneaux. Tous les vantaux de portes du rez-de-chaussée de cet escalier ont été refaits sur le modèle de ceux de l'étage qui, eux, sont d'origine. Nous nous appuyerons sur ce modèle pour proposer une restitution possible des volets des châssis de l'étage. Ces derniers sont au nombre de six et étaient situés avant leur remplacement dans la grande croisée et la demi-croisée contiguë de la façade antérieure (fig. E.1). Notre étude porte sur les quatre vantaux de la croisée dont la serrurerie a été récupérée (fig. 3.1 à 3.3). Cette croisée s'insère dans une fenêtre plus ancienne dont il ne reste que l'appui et les deux jambages, son linteau ayant été remanié. L'ensemble des éléments subsistants nous a permis de relever le bâti dormant et les vantaux vitrés, de replacer la serrurerie, de proposer une restitution des volets d'après les boiseries de l'escalier et de montrer un dessin de vitrerie possible, ce dernier ne pouvant naturellement être garanti (plan n°6).



Fig. E.1. Le logis (façade antérieure)

Le logis conserve également trois châssis à petits-bois dans deux fenêtres du rez-de-chaussée. Leurs caractéristiques permettent de les dater du premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et de penser qu'il s'agit d'un réemploi. Quoi qu'il en soit, ils montrent une façon peu commune de raccorder les moulures de leurs petits-bois sur laquelle nous donnerons quelques éléments de compréhension.

<sup>1</sup> Y. Lescroart, *Manoir de la Valaiserie à Saint-Germain-la-Campagne (Eure). Proposition de protection au titre des monuments historiques*, 2019 (document consultable à la DRAC de Normandie).

## 2 / La croisée

### La menuiserie

#### Le bâti dormant

Si depuis l'extérieur le bâti dormant semble bien conservé, il a en fait été très mutilé par l'insertion de quatre dormants modernes dans ses compartiments. Le bâti ancien présentant un faux aplomb notable, tout son parement intérieur a été rectifié en l'amaigrissant en partie basse. Seule sa traverse haute présente encore sa section d'origine. Les battants du côté des fiches ont également été réduits en largeur pour les aligner avec les tableaux de l'ancienne fenêtre en pan de bois (fig. 4.1 et 4.2). Par ailleurs, de grosses baguettes ont été ajoutées à l'intérieur pour masquer les quatre dormants ajoutés. Notre relevé, quasi impossible depuis l'intérieur, comprend donc une part de reconstitution des sections d'origine d'après les éléments non mutilés relevés principalement depuis l'extérieur.

Il est à noter une excellente conservation de ce bâti dormant au vu de son époque qui pourrait faire douter de son authenticité, et plus particulièrement de sa pièce d'appui. Les vantaux vitrés sont eux-mêmes dans un remarquable état de conservation, leur exposition en façade orientale, à l'abri des pluies dominantes, pouvant expliquer cette particularité.

Le dormant est donc constitué d'un bâti divisé par un meneau et un croisillon moulurés d'un tore, celui-ci étant raccordé de façon inhabituelle au ciseau (fig. 4.5). Contrairement aux usages, le meneau est d'un seul tenant et interrompt le croisillon. Beaucoup plus surprenant pour une datation aussi haute, ce dernier est parfaitement axé. Cette façon de faire, voire de placer ce croisillon un peu au-dessus de l'axe, s'observe à Paris seulement après le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Il n'est évidemment pas exclu qu'elle ait été utilisée auparavant de façon limitée, avant son adoption plus large dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les exemples demandent encore à être multipliés pour avoir une vision plus sûre de cette évolution<sup>3</sup>. Comme nous l'avons évoqué plus haut, le bâti dormant est également doté d'une pièce d'appui moulurée d'un tore et raccordé au ciseau, comme le croisillon (fig. 3.1). L'utilisation de cet élément d'étanchéité reste lui aussi difficile à établir. En dehors de Paris, où son usage est attesté dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, les autres régions de l'ouest de la France semblent l'avoir adopté tardivement, mais la conservation rare de cet élément très exposé aux intempéries n'en facilite pas l'analyse historique<sup>5</sup>.

#### Les vantaux vitrés

Ces vantaux en chêne, bien conservés, sont assemblés à tenons et mortaises non traversées. Ils sont installés à recouvrement sur le bâti dormant par l'intermédiaire d'une double feuillure d'étanchéité (plans n°3 et 4). Le croisillon du dormant étant axé, ils sont tous égaux en hauteur. En partie basse, ils sont dépourvus de jet d'eau.

#### Les volets

Aucun n'a été préservé. On peut cependant préciser qu'ils étaient montés à recouvrement sur les vantaux vitrés (plans n°3 et 4), leurs fiches à gond étant par endroits conservées. Nous avons proposé une hypothèse de restitution de leur aspect d'après les boiseries (cloisons et vantaux de portes) de l'escalier.

Les assemblages des vantaux de portes étaient plus sollicités que ceux des volets, mais la fabrication de ces ouvrages restait souvent la même. Les vantaux de l'étage étant bien conservés (fig. 2.1 et plan n°7), nous disposons d'éléments documentaires importants pour proposer une restitution des volets de la croisée. Ces vantaux sont assemblés à tenons et mortaises non traversées. Leurs moulures (chanfreins et quarts-de-rond) sont arrêtées afin de ne pas entamer les assemblages et de ne pas réduire leur résistance. Les bâtis sont également décorés d'un réseau de canaux plats qui cernent ces panneaux, ceux-ci étant agrémentés d'une plate-bande moulurée d'un quart-de-rond.

Il est à remarquer une disposition peu habituelle en trois registres de panneaux : deux registres égaux de panneaux étroits séparés par un petit registre horizontal. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, on observe plus communément deux registres égaux issus de la tradition médiévale ou des compositions géométriques de petits panneaux, en damier ou autres<sup>6</sup>. Les vantaux de l'escalier sont moulurés aux deux faces, mais nous n'avons évidemment pas repris cette façon de faire pour la restitution des volets de la croisée, leur face intérieure n'étant qu'exceptionnellement décorée.

### La serrurerie

#### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et des volets était assurée par des fiches à gond aux dimensions sensiblement identiques (fig. 5.5 et plan n°5).

#### Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés et les volets fermaient uniquement par des targettes. Il est surprenant de voir que les vantaux, malgré leur petite taille, bénéficiaient de deux organes de fermeture (fig. 3.2)<sup>7</sup>. Leur platine à panaches richement décorée est découpée et repercée de volutes, l'ensemble étant finement ciselé (planche n°5 et plan n°5). En cette première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, leurs panaches restent peu découpés et peu épanouis.

2 J.-F. Belhoste et G.-M. Leproux, « La fenêtre parisienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : menuiserie, ferrure et vitrage » dans *Fenêtre de Paris, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, catalogue de l'exposition organisée par la Commission du Vieux Paris à la Rotonde de la Villette (22 janvier – 20 avril 1997), Cahiers de la Rotonde n°18, 1997, p. 22.

3 Le château de la Bouverie à Mardilly, édifié probablement dans la première décennie du XVII<sup>e</sup> siècle, conserve trois croisées dans ses lucarnes dont l'une présente un croisillon axé. Il s'agit de croisées à simples volets de bois, sans vantaux vitrés. D'après une carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, les croisées des autres niveaux présentaient cependant un croisillon traditionnellement situé aux deux tiers inférieurs (étude n°61015).

4 Extrait d'un marché de menuiserie du 9 août 1608 pour quatre grandes croisées aux Gobelins : « Plus seront faites les croisées des lucarnes du galletas au dessus des desd. chambres, de quatre à cinq piedz de hault et quatre piedz de large, garniz d'un chassis dormant [...], à chacun desquels chassiss dormants tant des salles, chambres, que galletas, y aura ung quart de rond à la traverse d'en bas pour recouvrir l'apuy de la croisée ». F. de Mallevoüe, *Les actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610*, Paris, 1911, p. 167. Il en subsiste un exceptionnel exemple sur une croisée de 1612 du château de Selles-sur-Cher (étude n°41001), mais on doit sans aucun doute sa réalisation à un atelier parisien.

5 Pour plus de précisions sur l'évolution de cet élément, voir A. Tiercelin, « The watertight integrity of window sills in western France : A simple system with a complex development history », dans *Between carpentry and joinery. Wood finishing work in european medieval and modern architecture*, actes du colloque organisé du 29 au 30 novembre 2013 (Bruxelles) par le *Royal Institute for Cultural Heritage*, Bruxelles, KIK-IRPA, 2016, p. 198-220.

6 Au château de la Bouverie à Mardilly, un vantail présente une disposition quasi identique alors que les autres ont traditionnellement deux registres égaux.

7 Les empreintes de platine au milieu des battants sur la figure 5.2 correspondent à une modification ultérieure.



Fig. E.2. Le châssis du rez-de-chaussée  
Photo Yves Lescroart (détail)

### La vitrerie

L'ajout de carreaux mastiqués ne nous a pas permis de relever les traces de clous des anciennes vitreries mises en plomb. Celles des vergettes sont plus claires et montrent que les vantaux étaient divisés par deux vergettes délimitant trois intervalles égaux de 156 mm (plan n°2). On peut donc penser que les vitreries étaient régulières et symétriques en hauteur.



Fig. E.3. Le châssis (vue intérieure)

### 3 / Datation

Les caractéristiques de cette croisée, et plus particulièrement ses ouvrants à recouvrement, le profil de son remplage, l'absence de jet d'eau, ses assemblages non traversés, ses fiches à gond et le dessin de ses targettes, permettent de penser qu'elle est contemporaine du remaniement du logis en 1630. Malgré tout, deux éléments restent plus surprenants à une date aussi haute : un croisillon axé et une pièce d'appui sur le bâti dormant. Comme nous l'avons vu plus haut, l'utilisation d'un croisillon axé est peu documenté avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, seule une croisée de lucarne du manoir de la Bouverie à Mardilly présentant cette typologie dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces deux exemples témoigneraient d'un emploi régional précoce, mais qu'il n'est pas étonnant d'observer de façon isolée avant une diffusion plus abondante. Quant à la pièce d'appui de cette croisée, dont le seul exemple recensé à une date antérieure est celui du château de Selles-sur-Cher, son état de conservation exceptionnel peut évidemment laisser un doute sur son authenticité. Cependant, son orientation favorable, voire une protection à un moment de son histoire, pourrait expliquer sa remarquable conservation. Malgré ces deux caractéristiques sur lesquelles les études à venir nous permettront sans doute de préciser davantage leur chronologie, nous daterons bien de 1630 la croisée et la demi-croisée qui l'accompagne. En effet, on peut penser que cette exposition favorable qui les protégeait des intempéries ne pouvait occasionner leur changement pour des raisons sanitaires au moins jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Et si changement il y avait eu ensuite, on aurait sans aucun doute adapté leur conception aux usages d'alors, bien différents de ceux du Grand Siècle.

### 4 / Les châssis à petits-bois

Trois vantaux vitrés de ce type subsistent au rez-de-chaussée. Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Ils sont en outre dépourvus de jet d'eau et divisés par un réseau de petits-bois établissant des carreaux de 302 par 282 mm (fig. E.2, fenêtre à vantail unique<sup>8</sup>). Au-delà de ces caractéristiques classiques, il est intéressant de détailler le profil de ces petits-bois et la façon de les raccorder. Ils sont composés aux deux faces d'un gros tore accosté de deux carrés (fig. E.4). Celui de l'intérieur n'a qu'une fonction décorative, alors que celui de l'extérieur recevait bien entendu les carreaux de verre. Il a à cet effet une saillie plus importante de 2 mm. Nous avons à plusieurs reprises<sup>9</sup> souligné l'avantage de ce profil qui permettait une meilleure évacuation de l'eau avant la généralisation du masticage. Les petits-bois sont raccordés entre-eux à petite plinthe, c'est-à-dire par un petit dé aligné sur le tore (fig. E.3). En périphérie, les vantaux reçoivent une feuillure aux deux faces pour retourner les carrés des petits-bois, la feuillure intérieure n'ayant qu'une fonction esthétique. Mais de façon plus étonnante, le menuisier a poussé cette recherche décorative jusqu'à ajouter sur le bâti, à chacun de ses angles et à la pénétration des petits-bois, des petits dés saillants, dont il ne reste que les emplacements.

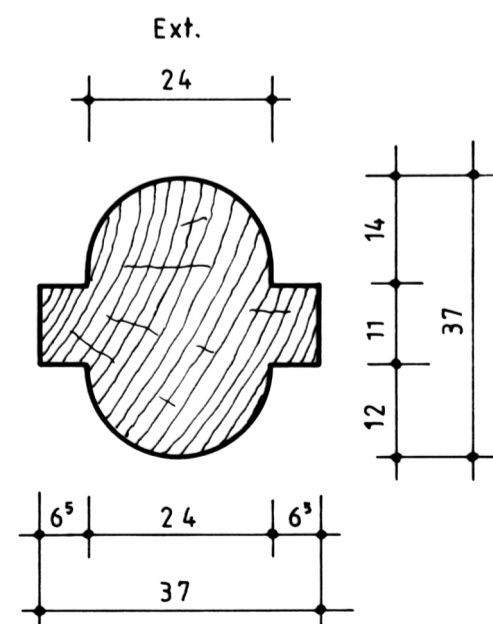


Fig. E.4. Le châssis / détail d'un petit-bois  
(section horizontale)

<sup>8</sup> Dimensions du vantail vitré : 735 par 1 120 mm.

<sup>9</sup> Pour la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir : ancien évêché de Tréguier (étude n°22002) ; château de Versainville (étude n°14014) ; château de Villons-les-Buissons (étude n°14009) ; ancienne abbaye de St-André-en-Gouffern à la Hoguette (étude n°14006).

Une façon de faire similaire était employée au manoir de Pontgirard à Monceau-au-Perche (étude n°61011) au début du XVIIIe siècle. Les dés n'étaient toutefois pas saillants, étaient taillés dans la masse et pouvaient être justifiés par la nécessité de raccorder les petits-bois moulurés au vantail lui aussi mouluré, ce qui n'est pas le cas ici où ils n'ont qu'une fonction esthétique pour équilibrer les assemblages à petites plinthes des croisillons. A Pontgirard, les petits-bois étaient plus larges (41 mm) et le vantail était divisé par trois carreaux en largeur, ceux-ci étant plus étroits (128 par 163 mm).

Il est à noter un autre exemple de cette technique relevé par le Centre de recherches sur les monuments historiques sur une croisée du vestibule de l'hôtel de Beauvais à Paris (réf. D. 13716 à D. 13719) construit à la fin des années 1650 et modernisé au début du siècle suivant<sup>10</sup>.

Les deux châssis étudiés ici sont à l'évidence bien postérieurs à 1630. Ils sont mal adaptés au pan de bois et ont nécessité l'ajout d'une imposte. Ils sont ferrés grossièrement sur le pan de bois avec des éléments en réemploi. On peut donc penser qu'eux-mêmes proviennent d'une réutilisation. Le mode d'assemblage de leurs petits-bois, leurs mortaises non traversées, l'absence de jet d'eau et le format de leurs carreaux pourraient les dater de la fin du XVIIe siècle ou plus vraisemblablement du premier quart du suivant.

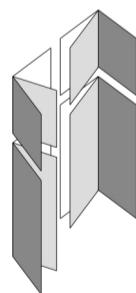
Remerciements : à M. Renaud de Châtillon, propriétaire du manoir, et à M. Yves Lescroart, Inspecteur général honoraire des monuments historiques, pour l'indication de ce témoin et sa précieuse collaboration.

#### Situation



#### Typologie

Type 4.MM.A



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Escalier
- Planche n°3 : Croisée
- Planche n°4 : Croisée
- Planche n°5 : Serrurerie
- Plan n°1 : Elévation intérieure
- Plan n°2 : Elévation extérieure
- Plan n°3 : Sections horizontales
- Plan n°4 : Sections verticales
- Plan n°5 : Serrurerie
- Plan n°6 : Elévation intérieure (hypothèse de restitution)
- Plan n°7 : Vantail de porte (escalier)

#### Restitution de la clôture

Pour le bâti dormant, les sections ont pu être restituées grâce à la traverse haute qui a conservé son profil, les autres éléments ayant été rectifiés à l'intérieur pour insérer quatre bâtis dormants modernes. Les vantaux vitrés avaient seulement perdu leurs targettes dont les emplacements demeuraient bien visibles. Quant aux volets, seule la serrurerie témoignait de leur conception à recouvrement et de leur mode de fermeture par des targettes. Leur dessin d'après les boiseries contemporaines de l'escalier ne peut être assuré, mais il ne doit guère être éloigné de la réalité. Quant aux vitreries, nous ne possédions que les emplacements de leurs vergettes qui donnaient trois intervalles égaux. Sur cette base, nous avons essayé une composition très utilisée de bornes simples en pièces carrées, laquelle occasionnait de petites pièces en périphérie, fragiles et peu esthétiques. Rappelons toutefois que ce critère ne semble pas toujours avoir présidé à leur mise en œuvre (voir notamment les vitreries de l'hôtel de Tizé à Rennes – étude n°35014). Nous avons donc adopté ici des doubles bornes en pièces carrées, comme au château du Rocher-Portail à Saint-Brice-en-Coglès (étude n°35009), composition fournie à titre indicatif et qui ne peut aucunement être garantie.

<sup>10</sup> Pour une analyse de ses caractéristiques, voir notre étude de Pontgirard.